



PROGRAMME DE FORMATION

BTS Tourisme

Septembre 2026

BAC + 2

INTITULÉ DE LA FORMATION	Brevet de Technicien Supérieur Tourisme Titre RNCP 37890 RNCP37890 - BTS - Tourisme (francecompetences.fr) Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028
DATES DE LA FORMATION	Du 10/09/2026 à 31/07/2028
DURÉE DE LA FORMATION	1350 heures de formation (accompagnement / suivi / interventions de professionnels)
PUBLIC	L'action de formation est ouverte à toute personne ayant pour objectifs : - D'accéder à un niveau supérieur de qualification, - D'évoluer ou de changer de profession ou de secteur d'activité.
PRÉREQUIS	- Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau IV inscrit au RNCP ou avoir achevé la scolarité y conduisant. - Avoir passé un entretien d'admission au sein du centre de formation Remplir les critères d'admission du centre de formation (motivation, projet)

EVEREN FORMATION

Situé : 2 Allée du Clos Jacquet 36330 LE POINCONNET
Tél : 02 19 00 06 90 – Mail : contact@everen-formation.fr
Site internet : www.everen-formation.fr - N° Siret : 913 336 368 00034
Numéro de déclaration d'activité : 24 36 01051 36 – V7.0.02/07/2026



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la passation des épreuves de Brevet de Technicien Supérieur en Tourisme en conformité avec le référentiel du diplôme établi par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Préparer le candidat à l'exercice de fonctions telles que :
 - Conseiller voyages
 - Forfaitiste
 - Conseiller billetterie
 - Agent réceptif
 - Agent d'escale
 - Guide accompagnateur
 - Agent d'exploitation ou de planning
 - Délégué réceptif ou correspondant local
 - Gestionnaire des allotements terrestres
 - Gestionnaire aérien
 - Chargé de marketing
 - Chargé de communication
 - Chargé de promotion
 - Chargé d'édition
 - Commercial
 - Chargé de qualité / SAV
- Valider l'acquisition des compétences et avoir rempli les tâches mentionnées dans le référentiel de l'apprentissage au sein de l'entreprise.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le diplôme s'appelle BTS « Tourisme », en référence au vaste secteur d'activités dans lequel le titulaire du diplôme pourra exercer une variété de tâches et de missions correspondant à trois blocs de compétences professionnelles :

- la gestion de la relation avec les touristes individuels ou en groupe
- l'élaboration d'une prestation touristique ;
- la gestion de l'information touristique.

EVEREN FORMATION



MODALITÉS D'ADMISSION ET DÉLAIS D'ACCÈS	- Entretien d'admission avec un membre de la direction du centre. Inscriptions au 31/07/2026 - Étude du dossier de candidature téléchargeable sur notre site web : www.everen-formation.fr
TARIFS	- Pas de frais d'inscription ni de scolarité à prévoir - Les coûts de la formation peuvent être pris en charge par des financeurs publics
MOYENS PÉDAGOGIQUES	Moyens pédagogiques mis en œuvre : EVEREN FORMATION s'engage à adapter ses formations en fonction des besoins, difficultés ou demandes des apprentis si cela ne va pas à l'encontre du programme et du bon déroulement de la formation. - Séances de formations théoriques en salle - Encadrement des alternants par des formateurs expérimentés. Vidéo-projections de cours - Transmission du contenu des cours sur l'espace étudiant de notre logiciel à chaque fin de séance. <u>Compétences+ :</u> Ateliers ludiques, interventions de professionnels, coaching individuels ou groupés qui permettront de travailler des compétences professionnelles, établir des projets de poursuite d'études ou encore de se perfectionner sur des tâches habituelles en entreprise.

EVEREN FORMATION

Situé : 2 Allée du Clos Jacquet 36330 LE POINCONNET
Tél : 02 19 00 06 90 – Mail : contact@everen-formation.fr
Site internet : www.everen-formation.fr - N° Siret : 913 336 368 00034
Numéro de déclaration d'activité : 24 36 01051 36 – V7.0.02/07/2026



MOYENS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT	- Supports pédagogiques conçus à partir du référentiel académique - Étude de cas concrets - Mise en pratique en entreprise - Interventions de professionnels au CFA Moyens techniques - Salles équipées de vidéos-projecteurs pour la projection de cours ou de documents vidéo Moyens d'encadrement Tout au long de l'année l'alternant sera encadré par l'équipe pédagogique composée : - D'un responsable pédagogique, pilote de l'action de formation, - D'un formateur référent, garant du bon déroulé des apprentissages des étudiants dont il a la charge - De formateurs justifiant au minimum d'un niveau II de formation et qualifiés dans la discipline enseignée. - D'un tuteur en entreprise chargé d'accompagner l'alternant tout au long du cursus.
LIEU DE LA FORMATION	CFA EVEREN FORMATION 2 Allée du Clos Jacquet 36330 LE POINCONNET
MODALITES DE SUIVI	Administratif • L'appel est réalisé à chaque cours via le logiciel de l'établissement. • Attestations mensuelles d'assiduité. Pédagogique • Entretiens semestriels avec le formateur référent de la formation ainsi qu'avec le responsable pédagogique • Visites semestrielles en entreprise pour s'assurer de l'épanouissement et de l'efficacité de l'alternant. Conseils de classe semestriels pour l'établissement des bulletins scolaires.

EVEREN FORMATION



CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES ACQUISES DURANT LA FORMATION	Évaluation formative Contrôle continu tout au long de l'action de formation sous la forme de devoirs sur table hebdomadaires, oraux professionnels, exposés, dossiers professionnels, devoirs à la maison... Examens blancs en conditions réelles : - 1 en première année - 1 en deuxième année Évaluation sommative Présentation aux épreuves nationales en fin d'année. Ateliers et exercices de mises en pratique sur des tâches professionnelles pour préparer les Oraux Taux d'obtention : NC
SANCTION DE LA FORMATION	• Diplôme d'État du BTS sous réserve des résultats obtenus aux examens • Attestation de formation
EFFECTIF	Effectif maximum : 20 étudiants
POUR ALLER PLUS LOIN	Poursuite d'étude possible : Licence Professionnelle du secteur Tourisme
PASSERELLES	Les candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'un diplôme national de niveau III ou supérieur seront, à leur demande, dispensés de subir l'épreuve U1 – Culture générale et expression.

EVEREN FORMATION



**DESCRIPTION DES MODALITÉS
D'ACQUISITION DE LA
CERTIFICATION PAR
CAPITALISATION DES BLOCS DE
COMPÉTENCE ET/OU PAR
ÉQUIVALENCE :**

Quelle que soit la forme d'examen choisie, globale ou progressive, les candidats préparant le brevet de technicien supérieur dans le cadre de la formation professionnelle continue ou dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience reçoivent, pour les unités du diplôme préparé qui ont fait l'objet, au titre de la session en cours ou dans les cinq années précédentes, d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, y compris si elles ont été obtenues par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage, une attestation délivrée par le recteur reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme.

Au-delà de la durée de cinq ans pendant laquelle ils peuvent demander à conserver les notes obtenues, les candidats titulaires de l'attestation peuvent être dispensés à leur demande de l'obtention des unités constitutives du brevet de technicien supérieur correspondantes, sous réserve du maintien de ces unités dans le règlement d'examen de la spécialité du diplôme. En cas de modification de celle-ci, il est tenu compte d'un tableau de correspondance entre anciennes et nouvelles unités.



EVEREN FORMATION est totalement accessible aux personnes en situation de handicap

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez contacter au préalable le référent handicap afin que nous puissions dans la mesure du possible adapter la formation et vous permettre de suivre celle-ci dans les meilleures conditions.

Référent handicap : Cédric CESAR
02 19 00 06 90
administratif@cfa-everen.fr

EVEREN FORMATION



Contenu de la formation :

Conformément au référentiel établi par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la formation de BTS Tourisme se compose de la façon suivante :

Enseignement général

- Culture générale et expression
- Communication en langue vivante étrangère LV1 et LV2
- Tourismes et territoires

Enseignement professionnel

- Gestion de la relation clientèle touristique
- Elaboration d'une prestation touristique
- Gestion de l'information touristique

Compétences +

Périodes en entreprises

Culture générale et expression

Le but de cet enseignement est de donner aux étudiants la culture générale dont ils auront besoin dans leur vie professionnelle et de les rendre aptes à une communication efficace à l'oral et à l'écrit.

Il s'articule autour de différentes compétences :

- Respecter les contraintes de la langue écrite
- Synthétiser des informations
- Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture
- S'adapter à une situation de communication
- Organiser un message oral

Communication en langue vivante étrangère LV1 et LV2

Cette unité vise l'acquisition du lexique en lien avec le domaine du management des unités commerciales et le développement des activités langagières (compréhension, expression, interaction):

- Compréhension écrite de documents professionnels (brochures, courriers...)
- Compréhension orale d'informations à caractère professionnel (appels commerciaux...)
- Expression écrite : prise de notes, rédaction de comptes rendus
- Expression orale : conversations professionnelles simples

EVEREN FORMATION



Tourisme et territoires

- Identifier et situer les destinations et territoires touristiques majeurs sur des cartes à plusieurs échelles
- Lire et comprendre un paysage touristique et/ou patrimonial
- Classer, hiérarchiser et mettre en relation des informations extraites des documents usuels de la géographie touristique
- Caractériser les différentes formes et pratiques de tourisme et de loisirs et leurs évolutions
- Analyser et mettre en exergue les potentialités touristiques d'un territoire
- Analyser les impacts socio-économiques, culturels et environnementaux de la mise en tourisme d'un territoire
- Cartographier et schématiser les territoires touristiques, leurs organisations et leurs dynamiques

Gestion de la relation clientèle touristique

- Organiser l'espace d'accueil
- Accueillir le client
- Pratiquer une écoute active du client
- Caractériser la demande du client
- Présenter les caractéristiques fondamentales des destinations ou des produits concernés
- Proposer une prestation touristique adaptée
- Finaliser la vente
- Respecter les règles juridiques, éthiques et déontologiques
- Assurer le suivi de la vente
- Analyser la qualité de la prestation touristique vendue
- Prendre en charge un groupe de touristes

Elaboration d'une prestation touristique

- Etablir des liens entre les évolutions socio-économiques ou juridiques et l'activité touristique
- Caractériser le rôle et le statut des acteurs du tourisme
- Identifier les menaces et les opportunités de l'environnement pour une organisation touristique donnée
- Identifier les forces et les faiblesses d'une organisation touristique donnée
- Porter un jugement sur la situation d'une organisation touristique
- Identifier les caractéristiques de l'offre et de la demande
- Sélectionner les fournisseurs et prestataire
- Négocier et assembler les composantes de la prestation
- Déterminer le coût de revient de la prestation
- Fixer un prix de vente en fonction de la politique commerciale
- Rédiger l'offre
- Choisir les réseaux de distribution

EVEREN FORMATION



- Sélectionner des supports de communication adaptés
- Porter un jugement sur la construction et la mise en œuvre de la prestation

Gestion de l'information touristique

- Assurer une veille informationnelle
- Identifier les évolutions et les changements significatifs dans l'environnement
- Mettre à jour les bases d'informations
- Produire de l'information utile à la décision
- Diffuser des messages adaptés au public cible
- Archiver l'information
- Participer à la sécurisation du système d'information touristique

Compétences +

Ateliers ludiques, interventions de professionnels, coaching individuels ou groupés qui permettront de travailler des compétences professionnelles, établir des projets de poursuite d'études ou encore de se perfectionner sur des tâches habituelles en entreprise.

Période en entreprises :

En entreprise, les alternants effectueront les tâches demandées par l'employeurs qui auront été validés par notre équipe pour qu'elles correspondent au mieux aux attentes du diplôme et à l'évolution des étudiants.

Contact :



Service administratif : 02 19 00 06 90

Mail : contact@everen-formation.fr

EVEREN FORMATION

Situé : 2 Allée du Clos Jacquet 36330 LE POINCONNET
Tél : 02 19 00 06 90 – Mail : contact@everen-formation.fr
Site internet : www.everen-formation.fr - N° Siret : 913 336 368 00034
Numéro de déclaration d'activité : 24 36 01051 36 – V7.0.02/07/2026